

Le 24 juin 2010

June 24, 2010

Coram : La juge en chef McLachlin et les
juges Abella et Cromwell

Coram: McLachlin C.J. and Abella and
Cromwell JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

Liviu Pogan

Liviu Pogan

Demandeur

Applicant

- et -

- and -

Laboratoires Charles River Services
Précliniques Montréal inc.

Charles River Laboratories Preclinical
Services Montreal Inc.

Intimée

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La requête visant à ajouter des parties est rejetée. La requête pour déposer un mémoire des arguments volumineux est accordée. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-019325-091, 2009 QCCA 2189, daté du 13 novembre 2009, est rejetée sans dépens.

The motion to add parties is dismissed. The motion to file a lengthy memorandum of argument is granted. The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-019325-091, 2009 QCCA 2189, dated November 13, 2009, is dismissed without costs.

J.C.C.
C.J.C.